

Dossier régional : Investissements d'avenir en Basse Normandie

Le lancement de l'opération « Investissement d'avenir », initialement appelée Grand Emprunt, a été annoncé par le Président de la République le 14 décembre 2009

Dans ses objectifs et sa mise en œuvre cette opération reprend l'essentiel des recommandations de la commission Juppé-Rocard : permettre à la France d'atteindre "l'excellence" en matière de "croissance durable" grâce à des investissements dans des secteurs d'avenir.

Ces investissements concentreront leurs moyens sur des projets excellents, innovants, rentables et qui démontrent leur capacité à générer un retour sur investissement relevant de cinq axes stratégiques prioritaires : l'enseignement supérieur et la formation, la recherche, les filières industrielles et les PME, le développement durable, l'économie numérique.

L'Etat consacrera 35 milliards d'euros à cette opération et par effet de levier vis-à-vis des financements privés, locaux et européens, c'est au total 70 milliards d'euros qui seront investis pour construire la France de demain.

Sous l'autorité du Premier Ministre, le Commissaire Général à l'Investissement (CGI) assure le pilotage interministériel de cette opération.

Des opérateurs, qui ont passé convention avec l'Etat mettent en œuvre les appels à projets qui permettent la sélection des investissements d'avenir et en assurent le suivi (Agence Nationale de la Recherche pour les projets portant sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche, Caisses des dépôts et consignation pour les projets portant sur l'économie numérique, les projets des pôles de compétitivité...).

Les investissements d'avenir qui seront financés mobiliseront :

- de subventions d'investissement (29 %),
- de constitutions d'actifs (62 %) : prises de participation, dotation en capital des universités et centres de recherche, prêts aux entreprises,
- des avances remboursables (9 %) pour les grands programmes de recherche industrielle.

La mobilisation d'une part importante des ressources allouées aux investissements d'avenir pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche se fait dans la continuité :

- de la loi de programme pour la recherche de 2006,
- de la LRU 2007,
- du volet Recherche du CPER 2007-2013 qui vise à structurer la recherche et amplifier la diffusion technologique en direction des PME en région pour favoriser la compétitivité,
- du Plan Campus.

La méthode retenue est celle des appels à projets car les crédits des investissements d'avenir sont destinés à soutenir l'excellence. C'est donc la qualité des projets qui est mesurée, et non la taille, le prestige ou l'ancienneté des établissements porteurs.

En Basse-Normandie la recherche de l'excellence a mobilisé tous les acteurs dans un travail collaboratif qui a permis de fédérer les compétences au delà des frontières administratives, afin d'engager une dynamique profonde pour accroître leur visibilité au nom d'une ambition scientifique, à partir de projets concrets de recherche.

L'opération est coordonnée par les services de l'Etat en région sous l'autorité du Préfet. Ainsi, l'identification et la préparation des projets relevant de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ont été coordonnées par le Recteur, assisté du Délégué régional à la recherche et à la technologie (DRRT), au sein d'un comité de pilotage qui a veillé à ce que les candidatures soient pertinentes, structurées, ambitieuses, innovantes et porteuses de croissance économique.

A ce jour plus de quinze dossiers ont été préparés et couvrent des sujets aussi différents que le traitement du cancer, les nouveaux usages du numérique, la recherche sur les matériaux, la physique

nucléaire, la protection du littoral, les infrastructures numériques de très haut débit, la performance du cheval-athlète, la diffusion de la culture scientifique et technique.

Quatre projets bas normands ont été sélectionnés au premier appel à projet ce qui témoigne de leur qualité et de la vitalité des acteurs régionaux :

- **MATRICE** porté par le Mémorial en collaboration avec l'Université Paris I et l'École Polytechnique, il s'agit d'une plateforme multi-disciplinaire pour la mémoire individuelle et la mémoire sociale, basée sur la modélisation mathématique du corpus des témoignages écrits, oraux et audiovisuels de deux tragédies de l'histoire contemporaine: la Seconde Guerre Mondiale et les attentats du 11 septembre 2001.
- **REC-HADRON** porté par la plateforme d'imagerie CYCERON, il s'agit d'un projet qui a pour but de contribuer au développement d'une installation expérimentale d'hadronthérapie destinée au traitement des cancers par la mise au point des modèles biologiques où l'effet des faisceaux de protons et d'ions carbone sera comparé à l'irradiation X.
- **S3 (s cube)** porté par le GANIL, c'est un dispositif de recherche innovant conçu pour les expériences de physique fondamentale avec les faisceaux d'ions lourds stables de très haute intensité délivrés par l'accélérateur linéaire supraconducteur de l'installation SPIRAL2 au GANIL. S3 contribuera ainsi de façon significative à différents domaines tels que le plasma de fusion, les plasmas stellaires et interstellaires et l'hadronthérapie.
- **EMC3** porté par le CNRS Regroupe des laboratoires en chimie, matériaux et énergie de Haute et Basse-Normandie dans les thématiques "**matériaux pour l'énergie**" (récupération de l'énergie, diminution de la consommation électrique, sûreté des installations nucléaires, développement de nouveaux matériaux par des méthodes éco-compatibles) et "**combustion propre**" (amélioration du carburant et de la combustion, dépollution des gaz d'échappement et récupération de l'énergie thermique). Ces deux thématiques s'appuient sur des développements d'instruments faisant appel à des technologies communes et mutualisées (lasers, spectroscopies...). La labellisation « laboratoire d'excellence » de cette fédération de compétences des deux régions est aussi un atout supplémentaire pour la constitution du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Normandie Université ».

Ces distinctions sont encourageantes et de nouveaux projets sont en préparation. Ils réunissent les chercheurs, les acteurs de la formation, les entreprises et aussi les spécialistes de la médiation scientifique. Les idées ne manquent pas et le travail collectif continue avec une dimension stratégique, indispensable dans des programmes de long-terme qui doivent à la fois anticiper les mouvements économiques et les attentes de la société.

Contact : DRRT, Xavier DROUET
02 31 46 50 12 – drdt.basse-normandie@recherche.gouv.fr